
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016- 560 du 14 septembre 2016

portant nomination et promotion à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin de certaines personnalités du Centre International de Formation des Avocats Francophones (CIFAF).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu** la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** le décret n°2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les lettres n°182/PR/CAB/SP du 22 août 2016 et n°023/PR/CAB/SP-C du 02 septembre 2016, après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées et promues à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de **Commandeur** pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre, les personnalités du Centre

International de Formation des Avocats Francophones (CIFAF) dont les noms suivent :

Messieurs :

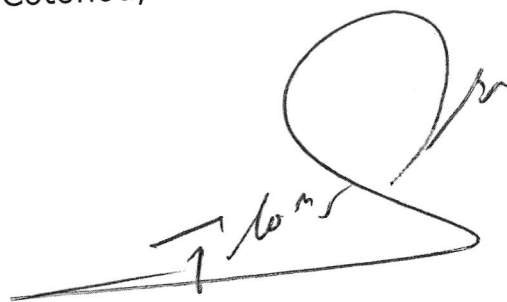
- **Jean Michel PAULUS**, Ancien Bâtonnier du Barreau de Colmar ;
- **Jean-Marie BECAM**, Ancien Bâtonnier du Barreau d'Evry ;
- **Paul-Gabriel CHAUMANET**, Avocat près la Cour d'Appel de Paris ;
- **Philippe BERN**, Avocat au Barreau de Paris.

Article 2 : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade **d'Officier** pour prendre rang de la date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur **Michel CARRIE**, Chargé de Mission à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

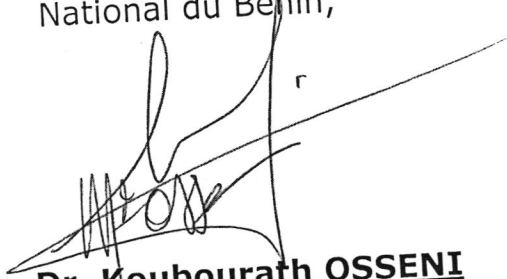
Fait à Cotonou, le 14 septembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Patrice TALON

La Grande Chancelière de l'Ordre
National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

AMPLIATIONS : PR : 4, AN : 4, CC : 2 CS : 2, HCJ : 2, HAAC : 2 CES : 2, MINISTERES : 21 GCONB : 20, SGG : 4,
DEPARTEMENTS : 12, INTERSSES : 5, JORB : 2.